

TARIFS DES DROITS D'INSCRIPTION 2019-2020

Diplômes nationaux	Non boursières/ non boursiers	Boursières/ boursiers CROUS*	Etudiantes/ étudiants extra-européens **
Droits de scolarité			
Licence, licence professionnelle, DUT, CPGE	170 €	Exonération	170 €
Master	243 €	Exonération	243 €
Doctorat et HDR	380 €	Exonération	380 €

* **Étudiantes boursières ou étudiants boursiers** : Sur présentation de la notification de bourse CROUS de l'année universitaire 2019-2020 uniquement.

A noter : si après étude de votre dossier, le CROUS vous refuse le statut de boursier, vous devrez payer les droits d'inscription à La Rochelle Université.

** **Sous réserve de délibération du conseil d'administration du 17 juin 2019.**

Inscription en Auditeur libre : 113 €

Inscription en « cumulatif » : 170 €/0 € (boursières/boursiers)

Inscription à un diplôme complémentaire :

- Cursus Licence : 113 €
- Cursus Master : 159 €
- Doctorat/HDR : 253 €

Important : Chaque étudiante ou étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur (hors statut boursier) doit s'acquitter de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur. D'un montant de 91 €, elle doit être payée auprès du [centre régional des oeuvres universitaires et scolaires](#) CROUS de Poitiers.